



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Trentième session

Khartoum (Soudan), 19-23 février 2018

Allocution du Directeur général de la FAO

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un honneur d'ouvrir la trentième session de la Conférence régionale pour l'Afrique, ici à Khartoum.

Je remercie le Gouvernement et le peuple soudanais de leur hospitalité et de leur soutien.

Cette Conférence régionale est fondamentale en ce qu'elle permettra d'harmoniser plus avant les travaux de la FAO avec les besoins des pays africains, conformément à la Déclaration de Malabo et au Programme pour le développement durable à l'horizon 2030.

La concrétisation de l'Objectif de développement durable (ODD) 2, éliminer la faim et toutes les formes de malnutrition et promouvoir un développement agricole durable, est la première des priorités de la FAO.

C'est aussi une condition fondamentale qui doit être remplie si on veut parvenir à un développement durable pour tous.

Malheureusement, comme vous le savez, les derniers chiffres indiquent que la faim dans le monde est repartie à la hausse en 2016.

L'Afrique subsaharienne, où près d'un quart de la population est actuellement sous-alimentée, est l'une des régions les plus touchées à cet égard.

La manifestation spéciale de haut niveau qui s'est tenue hier sur l'objectif Faim zéro a porté ses fruits.

Des ministres et autres responsables ont débattu des moyens et stratégies à mettre en œuvre pour intensifier la lutte contre la faim en Afrique.

Ils ont également renouvelé l'engagement qu'ils ont pris d'éliminer la faim d'ici à 2025, conformément à la Déclaration de Malabo.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



mw121

Je voudrais toutefois rappeler que l'ODD 2 appelle à éliminer toutes les formes de malnutrition d'ici à 2030. Il ne concerne pas uniquement la faim.

Et ce pour une raison importante.

Aujourd'hui, nous faisons face à une épidémie mondiale d'excès pondéral et d'obésité.

Les chiffres sont en hausse dans la plupart des pays, tant en développement que développés.

En 2016, plus de 1,9 milliard d'adultes dans le monde étaient en excès pondéral, dont plus de 650 millions d'obèses.

La situation est tout aussi inquiétante ici, en Afrique.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'excès pondéral chez les adultes dépasse les 30 pour cent sur le continent.

Les taux d'obésité dans des pays comme la Sierra Leone et le Libéria frôlent les 10 pour cent.

Dans le monde, quelque 41 millions d'enfants de moins de cinq ans sont en excès pondéral. Un quart de ces enfants vivent en Afrique.

L'OMS a lancé l'alerte, faisant savoir que les maladies liées à l'obésité pourraient devenir la première cause de mortalité sur le continent d'ici à 2030.

Il nous faut prendre des mesures pour remédier sans délai à cette situation.

L'urbanisation rapide et la consommation d'aliments hautement transformés sont les principaux facteurs de cette progression de l'excès pondéral et de l'obésité.

Ici en Afrique, nous avons pu constater que les populations n'ont souvent pas conscience du caractère nocif de certaines denrées.

Et l'excès pondéral n'est pas forcément perçu comme étant un problème.

Le défi qui se pose alors à nous est de trouver des moyens de promouvoir une alimentation saine à l'heure où l'urbanisation contribue à une évolution du régime alimentaire qui fait la part belle aux aliments transformés.

Pour y faire face, nous devons agir sur deux fronts: la production et la consommation d'aliments, bons pour la santé.

Il convient pour ce faire de définir clairement les responsabilités en ce qui concerne l'information sur les produits alimentaires et la publicité.

Les populations doivent être informées des avantages et des défauts de ce qu'ils mangent, et la consommation d'aliments sains doit être encouragée.

Mesdames et Messieurs,

Cette Conférence régionale a pour thème principal la création d'emplois décents et attrayants à l'intention des jeunes des zones rurales.

Ce ne sera pas facile. L'Afrique a la population la plus jeune au monde.

Selon les estimations, il faudra créer sur les vingt prochaines années 10 à 12 millions de nouveaux emplois chaque année pour les nouveaux venus sur le marché du travail.

Aujourd'hui, une grande part des actifs en Afrique (54 pour cent, selon l'Organisation internationale du Travail) tirent leurs moyens d'existence, leurs revenus et leur emploi du secteur agricole, et notamment de l'agriculture familiale.

En Afrique, l'agriculture continuera dans les prochaines années d'être d'un secteur socioéconomique de premier plan et un réservoir d'emplois.

Elle ne permettra pas cependant de créer suffisamment d'emplois pour absorber le nombre considérable de nouveaux actifs qui se présenteront sur le marché du travail dans les prochaines décennies.

La FAO est d'avis que toutes les activités, à tous les stades de la chaîne de valeur alimentaire, doivent être mises à profit aux fins de la création d'emplois: la transformation, le conditionnement, le transport, la distribution, la commercialisation et la prestation de services, en particulier financiers et commerciaux.

Les pays doivent par conséquent promouvoir une transformation rurale et structurelle propre à stimuler les synergies entre activités agricoles et non agricoles et à renforcer les liens entre villes et campagnes.

L'augmentation de la demande sur les marchés alimentaires urbains peut créer de nouveaux débouchés dans toutes les activités liées à l'agriculture.

Et non seulement des emplois agricoles mais aussi des emplois non agricoles en zone rurale, comme l'agrotourisme et d'autres services.

La FAO a lancé l'année dernière un programme régional sur le thème «Emploi des jeunes: favoriser des emplois décents dans les secteurs agricole et agroalimentaire».

Ce programme va bien au-delà des emplois agricoles et s'attache à exploiter pleinement les possibilités de travail qui s'offrent aux jeunes dans les chaînes de valeur alimentaires, le développement des agro-industries et les services de soutien connexes.

Son objectif est de renforcer les capacités et de transposer à plus grande échelle les dispositifs qui ont fait leurs preuves, par la formulation de programmes et des partenariats.

Cette mission très ambitieuse ne saurait être menée à bien sans une convergence des efforts.

Plus que jamais, des partenariats stratégiques sont nécessaires pour réunir autour d'une même table l'Union africaine, la Banque africaine de développement, le système des Nations Unies et d'autres partenaires de développement.

Il est tout aussi crucial de mettre en œuvre des stratégies de développement rural qui prennent en compte l'importance de l'agriculture familiale.

Comme vous le savez, des marchés urbains qui permettent de dégager des profits plus importants peuvent mener à la concentration de la production alimentaire dans de grosses exploitations agricoles, et à la création de chaînes de valeur dominées par les grands acteurs de l'agro-industrie et de la distribution.

À cet égard, les petits exploitants et les agriculteurs familiaux ont besoin de mesures et de réglementations spécifiques.

Il leur faut notamment disposer d'un accès aux intrants, aux crédits et aux technologies, et bénéficier de droits fonciers.

Il faut également mettre en place des programmes de protection sociale qui peuvent consister, par exemple, à apporter de l'argent (transferts monétaires), mais aussi à donner aux agriculteurs familiaux accès aux marchés publics.

Mesdames et Messieurs,

Le continent africain est particulièrement touché par le changement climatique, et y est très vulnérable.

Il est absolument fondamental de promouvoir l'adaptation des systèmes alimentaires à l'évolution du climat, notamment au sein des communautés rurales pauvres.

Nous comptons sur vous pour donner des indications sur l'action que doit mener la FAO pour aider aux mieux vos pays à planifier et mettre en œuvre des mesures, ainsi qu'à mobiliser un soutien financier qui permettra de renforcer la résilience des moyens d'existence en milieu rural.

Le Fonds vert pour le climat est l'un des mécanismes dont on dispose pour financer les pays en développement sur les questions relatives au changement climatique.

La FAO travaille en étroite collaboration avec un grand nombre de pays, du monde entier, qui ont officiellement fait appel à l'Organisation pour les aider à présenter des projets au Fonds.

Cette assistance porte sur 28 propositions de projets complets, à diverses phases d'élaboration, et 16 projets intéressant la préparation.

Les projets du Fonds vert pour le climat relatifs à la préparation au changement climatique concernent des demandes de financement relativement modestes (jusqu'à 3 millions d'USD).

En Afrique, la FAO appuie actuellement l'élaboration de 6 propositions de projet.

Deux d'entre eux en sont au stade de l'élaboration de la proposition complète, l'un au Bénin et l'autre en République du Congo.

Quatre autres en sont à l'étape de la note conceptuelle, au Mozambique, en Gambie, au Kenya et en Tanzanie. Ces notes devraient être présentées au Fonds dans le courant de l'année.

Le Fonds a déjà approuvé trois propositions concernant la préparation et dont la FAO est partenaire d'exécution, deux pour la Guinée équatoriale et la troisième pour le Kenya.

Le secrétariat du Fonds a aussi approuvé, sur le plan des principes, des projets de même type et dont la FAO est partenaire d'exécution, pour la République du Congo et le Tchad.

Les propositions de préparation du Sénégal et du Burkina Faso ont d'ores et déjà été présentées au Fonds. D'autres projets sont en cours d'élaboration pour la Sierra Leone, le Burkina Faso, le Tchad et le Mali.

Beaucoup de travail a été abattu, on le voit. Et la FAO continuera d'apporter un appui à tous les pays qui souhaitent obtenir des financements du Fonds vert pour le climat.

Mesdames et Messieurs,

Le changement climatique contribue également dans une large mesure à la recrudescence des infestations de nuisibles et des flambées épidémiques à l'échelle planétaire.

Ici en Afrique, la chenille légionnaire d'automne en est une parfaite illustration.

On l'a aperçue pour la première fois sur le continent en 2016.

Depuis, elle s'est répandue rapidement jusqu'à être présente dans la grande majorité des pays d'Afrique subsaharienne, où elle met en danger la production de maïs et d'autres cultures.

La FAO est en première ligne dans la lutte contre la légionnaire d'automne, et met en œuvre de nombreuses mesures.

Nous avons lancé un guide qui indique pas à pas aux agriculteurs comment lutter contre ce nuisible transfrontalier.

Cet outil de gestion sera diffusé en ligne ainsi que par l'intermédiaire du vaste réseau d'écoles pratiques d'agriculture implanté dans la région.

Nous avons également développé une application mobile, FAMEWS, qui permettra aux agriculteurs de déceler, de surveiller et de suivre la propagation de la légionnaire d'automne directement dans leurs champs.

Nous lançons actuellement FAMEWS en Afrique du Sud, à Madagascar et en Zambie, et ce sera fait dans le reste de l'Afrique d'ici à la fin de février.

Le programme d'action mis en place par la FAO contre la légionnaire d'automne, également adopté par l'Union africaine, vise à mobiliser un financement qui est crucial.

À ce jour, nous avons recueilli 13 millions d'USD. La FAO en a fourni 10 millions, tirés de son propre budget. Mais nous avons besoin de bien davantage.

Mesdames et Messieurs,

Poursuivre la voie de la décentralisation est un autre objectif de l'exercice biennal 2018-2019.

Comme je l'ai annoncé depuis mon entrée en fonctions, la FAO doit être une organisation détentricice de connaissances et ancrée dans la réalité.

Permettez-moi de mettre en avant certaines des mesures qui ont été prises pour consolider les bureaux de la FAO en Afrique.

Les capacités techniques du Bureau régional à Accra ont été renforcées par la création de huit postes techniques supplémentaires. Deux nouveaux postes ont également été créés au Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est à Addis-Abeba.

À Addis-Abeba, nous cherchons à consolider non seulement l'exécution des programmes, mais aussi le rôle de liaison que joue le Bureau auprès de l'Union africaine et de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique.

L'établissement à Dakar d'un Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest est bien avancé; le projet devrait arriver à son terme avant la fin du premier semestre de 2018.

Nous mettons également en œuvre des mesures qui visent à donner aux bureaux nationaux plus de marge de manœuvre dans l'utilisation des ressources.

Il s'agit de faire en sorte que la FAO soit mieux à même de répondre aux besoins propres aux pays et à leur évolution.

Nous nous attacherons en priorité au renforcement des capacités techniques, à la création de partenariats, aux activités de diffusion ainsi qu'à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire.

Nous élaborons par ailleurs des orientations pour le suivi des Objectifs de développement durable dans chaque pays, qui permettront l'intégration desdits Objectifs dans les systèmes nationaux de planification et de suivi.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais souligner pour conclure qu'il nous reste de nombreux défis à relever.

Mais s'ils s'y engagent résolument, les pays africains peuvent obtenir les résultats attendus au titre de la Déclaration de Malabo et des Objectifs de développement durable.

Vos retours sur les trois initiatives régionales de la FAO en Afrique et sur les priorités à définir pour les années à venir sont essentiels.

Je tiens à saisir cette occasion pour renouveler l'engagement de la FAO auprès de la région, dans la concrétisation de l'ambition d'une croissance inclusive et d'une prospérité partagée par tous.

Ne laissons personne pour compte dans notre quête commune du développement durable.

Je vous remercie de votre attention.